

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 29 janvier 2015

La branche laitière demande des mesures pour faire face à l'appréciation du franc

L'appréciation du franc frappe de plein fouet la branche laitière suisse. 22 % de la production laitière suisse sont en effet exportés vers l'UE sous forme de fromage ou de produits laitiers. La pression sur les prix est très forte depuis le 15 janvier. La baisse des prix du lait et l'érosion des marchés se répercutent directement sur les revenus des producteurs de lait. La branche fromagère craint aussi d'importantes pertes. Les organisations faîtières de la branche laitière suisse demandent au Conseil fédéral de prendre des mesures pour atténuer quelque peu les répercussions les plus graves.

L'abolition du taux plancher du franc suisse face à l'euro le 15 janvier dernier touche très fortement l'économie laitière suisse. De premières baisses du prix du lait ont été décidées et atteignent plusieurs centimes par kilo de lait selon le segment du marché. De plus, les transformateurs et les exportateurs sont confrontés à une importante contraction des marges, surtout pour le fromage, mais aussi pour les produits industriels. Cela engendre une perte de valeur ajoutée de l'ordre de 100 à 150 millions de francs par année. Les produits laitiers suisses risquent également de perdre des parts de marché, et ce tant en Suisse qu'à l'exportation. À l'heure actuelle, 600 millions de kg de lait sont exportés vers l'UE sous forme de fromage et 150 millions de kg dans des denrées alimentaires. C'est plus qu'un cinquième de la production laitière suisse totale. Ces exportations sont compromises, de même que les produits se retrouvant en concurrence avec les importations à bas prix sur le marché intérieur.

Les producteurs de lait d'industrie ont déjà enregistré une perte de revenu importante avant l'appréciation du franc. Avec la pression accrue découlant des cours de change, la production laitière s'éloigne encore plus de prix rémunérateurs. L'existence de nombreux paysans est ainsi menacée. Une baisse de la production laitière suisse provoquerait une perte irréversible des structures de production et de transformation dans le secteur laitier, alors que celui-ci est considéré aujourd'hui comme le secteur le plus compétitif de l'agriculture suisse.

Les acteurs de la branche laitière sont conscients que des efforts de leur part sont nécessaires pour maîtriser les problèmes provoqués par la force du franc. Afin d'atténuer quelque peu les répercussions les plus massives, la branche demande néanmoins au Conseil fédéral de prendre diverses mesures :

Premièrement, le Conseil fédéral doit soutenir entièrement **l'augmentation des subsides fédéraux alloués à la loi chocolatière**, augmentation qu'il a déjà laissé entrevoir. Les 70 millions de francs disponibles par année pour tout le secteur alimentaire ne suffiront de loin pas en 2015 pour assurer la compensation à hauteur de 85 % visée. Les moyens doivent être augmentés à 114,9 millions de francs, ce qui ne pose aucun problème du point de vue des accords de l'OMC. En fin de compte, c'est le parlement qui statuera sur le crédit supplémentaire I. Ce crédit bénéficierait aux producteurs de lait, le manque de moyens dans le cadre de la loi chocolatière étant pratiquement entièrement compensé par des prix du lait plus bas.

Deuxièmement, la branche demande au Conseil fédéral de mettre à disposition des **moyens supplémentaires pour la promotion des ventes, notamment de fromage**, en Suisse et à l'étranger. Cela permettra à la branche de mieux faire face à la concurrence accrue sur les marchés indigènes et étrangers. La branche est disposée à mettre à disposition de propres moyens, mais demande une augmentation de 10 millions de francs des moyens pour la promotion des ventes.

Afin de compenser partiellement la perte de revenu découlant de la baisse des prix du lait, la branche demande, troisièmement, des **paiements directs supplémentaires à hauteur de 75 millions de francs**. Ces paiements directs doivent être versés aux producteurs de lait afin d'atténuer quelque peu leur importante perte de revenu.

Enfin, la branche demande au Conseil fédéral **d'améliorer la compétitivité de l'économie laitière suisse avec d'autres mesures** ; notamment avec des mesures visant à réduire les coûts, par exemple des médicaments vétérinaires, en diminuant la charge administrative ou encore en octroyant la force obligatoire aux mesures de la branche.

La branche laitière attend de la part du Conseil fédéral qu'il fasse preuve de compréhension pour la situation très difficile dans laquelle elle se trouve et lui demande d'agir rapidement et de manière simple pour mettre en œuvre les mesures précitées. Tant que le cours de l'euro restera aussi bas, la branche laitière, notamment les producteurs de lait, pâtiront de la situation. Il faut malheureusement s'attendre à ce que cette situation perdure, rien ne laissant présager une hausse des prix pour le moment. C'est ce qui différencie la situation actuelle des baisses de prix enregistrées par le passé.

Renseignements :

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58

Markus Zemp, président de l'IP Lait, 079 420 63 46

Jacques Gygax, directeur de l'Association faïtière des artisans suisses du fromage Fromarte, 031 390 33 30

Lorenz Hirt, directeur de l'Association de l'industrie laitière suisse VMI, 031 356 21 21

Kurt Nüesch, directeur de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL, 031 359 52 12

David Escher, CEO Switzerland Cheese Marketing SA, 031 385 26 26